

## Pour chambre universitaire

Par **Cindy Barrère Alan Lorin**, le **30/08/2013 à 16:33**

Bonjour, j'aimerais savoir s'il y'a des chambres universitaires à côté de la Fac de droit à Nancy. Allant à la fac l'année prochaine, je vais remplir un dossier pour avoir une chambre. Quelqu'un peut t-il me renseigner ?  
Merci d'avance. :)

Par **Orthmayer**, le **30/08/2013 à 16:40**

La cité universitaire la plus proche de la fac de droit est la cité Boudonville (a peu près a 10 minutes a pied du campus). Mais j'y étais cette année et elle était plutôt délabrée. Il y a aussi la cité u Monbois qui est pas loin. A part ca, non, y'a pas vraiment de cité u se trouvant à coté de la fac de droit. En tout cas pas à ma connaissance...

Par **bulle**, le **31/08/2013 à 08:48**

Bonjour,

Sinon tu as un foyer d'étudiants pas loin de la fac de droit: le GEC. Mais les prix ne sont pas les mêmes qu'en cité u.

Tu as aussi les estudines de la rue saint dizier.

Au niveau du crous, tu as aussi Monbois qui est à côté de Boudonville il me semble.

Au pire, vu que le centre ville est bien desservi niveau transports en commun, tu peux toujours regarder pour aller dans une cité un peu plus loin (par exemple à Vélodrome et MonPlaisir qui sont juste à côté de l'arrêt de tram Callot).

Par **Cindy Barrère Alan Lorin**, le **01/09/2013 à 12:09**

Merci beaucoup pour vos réponses, elles n'ont beaucoup aidées. Oui c'est sûr, si celle de Boudonville est délabrée, je n'irais pas ^^

Par **delphineDIA**, le **09/10/2013 à 14:06**

J'avais cru lire sur un forum que le gouvernement allait mettre en place plus d'une dizaine de logements étudiants : [nouvelles initiatives pour le logement étudiant](#)  
Rien n'a été fait encore ? Du vent ?

Par **bulle**, le **09/10/2013 à 14:40**

Bonjour,

Une dizaine?

Après la prise de décision, il faut un certain temps pour construire ces fameux logements donc il ne faut pas demander à ce que ce soit si rapide. D'ailleurs votre lien précise bien qu'il y aura 40000 logements étudiants en plus d'ici 5 ans.

Par **delphineDIA**, le **09/10/2013 à 14:45**

Oups une dizaine ... de milliers :)

J'ai comme qui dirait oublié un ou deux mots, désolée ;)))

Par **Cindy Barrère Alan Lorin**, le **13/10/2013 à 18:08**

Si on fait une demande par le Crous, est-ce qu'on peut choisir la cité U où on veut aller ?

Par **Jay68360**, le **13/10/2013 à 20:54**

Bonsoir,

La demande de logement par le biais du CROUS passe par un système de vœux, concrètement on liste les résidences dans lesquelles on veut aller et le CROUS affecte là où il y a de la place, c'est à dire pas forcément dans la résidence pour laquelle a été émis le vœux. En réalité, ça dépend pour beaucoup de l'endroit où se situe la faculté et donc le nombre de demande (j'ai eu une attribution directe de logement à Nancy conforme à mon vœux, j'ai du me mettre sur liste d'attente et gentiment patienter qu'une place se libère pour ce qui est de Montpellier).